

عن عبد الله ابن عمر رضي الله عنهما قال جاء رجل من الأنصار إلى النبي صلى الله عليه وسلم فقال يا رسول الله كلمات أسأل عنهن فقال صلى الله عليه وسلم اجلس وجاء رجل من ثقيف فقال يا رسول الله كلمات أسأل عنهن فقال صلى الله عليه وسلم سبقك الأنصاري فقال الأنصاري إنه رجل غريب وإن للغريب حقا فابدأ به فأقبل على الثقيفي فقال إن شئت أنبأتك عما كنت تسألني عنه وإن شئت تسألني وأخبرك فقال يا رسول الله بل أجبني عما كنت أسألك قال جئت تسألني عن الركوع والسجود والصلاة والصوم فقال والذي بعثك بالحق ما أخطأت مما كان في نفسي شيئا قال فإذا ركعت فضع راحتيك على ركبتيك ثم فرج أصابعك ثم اسكن حتى يأخذ كل عضو مأخذه وإذا سجدت فمكن جبهتك ولا تنقر نقرا وصل أول النهار وآخره فقال يا نبي الله فإن أنا صليت بينهما قال فأنت إذا مصل وصم من كل شهر ثلاث عشرة وأربع عشرة وخمس عشرة فقام الثقيفي ثم أقبل على الأنصاري



فقال إن شئت أخبرتك عما جئت تسألني وإن شئت تسألني وأخبرك
فقال لا يا نبي الله أخبرني بما جئت أسألك قال جئت تسألني عن
الحاج ما له حين يخرج من بيته وما له حين يقوم بعرفات وما له حين
يرمي الجمار وما له حين يحلق رأسه وما له حين يقضي آخر طواف
بالبیت فقال يا نبي الله والذي بعثك بالحق ما أخطأت مما كان في
نفسي شيئاً قال فإن له حين يخرج من بيته أن راحلته لا تخطو خطوة
إلا كتب الله بها حسنة أو حط عنه بها خطيئة فإذا وقف بعرفات
فإن الله عز وجل ينزل إلى سماء الدنيا فيقول انظروا إلى عبادي شعثا
غبرا اشهدوا أنني قد غفرت لهم ذنوبهم وإن كانت عدد قطر السماء
ورمل عالج وإذا رمى الجمار لا يدري أحد ما له حتى يتوفاه الله يوم
القيامة وإذا قضى آخر طواف بالبیت خرج من ذنوبه كيوم ولدته أمه



D'après 'Abdallah Ibn 'Omar (qu'Allah les agrée), un
homme parmi les ansars est venu voir le Prophète (que la
prière d'Allah et Son salut soient sur lui) et lui a dit: Ô



Messenger d'Allah, je suis venu t'interroger sur certaines paroles. Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) lui a dit: « Assied toi ».

Un homme de Thaqif est venu et a dit: Ô Messenger d'Allah, je suis venu t'interroger sur certaines paroles. Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « L'ansari t'a précédé ».

L'ansari a dit: C'est certes un étranger et l'étranger a un droit ainsi commence par lui. Alors le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) s'est tourné vers le thaqafi et a dit: « Si tu veux je t'informe de ce sur quoi tu es venu m'interroger et si tu veux tu m'interroge et je te répond ».

L'homme a dit: Informe moi de ce sur quoi je suis venu t'interroger.

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Tu es venu m'interroger sur l'inclinaison, la prosternation, la prière et le jeûne ».

L'homme a dit: Par celui qui t'a envoyé avec la vérité, tu n'as rien manqué de ce que j'avais à l'esprit.

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Lorsque tu fais l'inclinaison pose tes mains sur



tes genoux, puis écarte tes doigts, puis garde cette position jusqu'à ce que chaque membre prenne sa place. Lorsque tu te prosternes places bien ton front et ne picore pas et prie au début de la journée et à la fin ».

L'homme a dit: Ô Envoyé d'Allah, et si je prie entre ces deux moments ?

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Tu es alors un prieur et jeûne chaque mois le 13, le 14 et le 15 ».

Alors le thaqafi se leva et le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) se tourna vers le ansari et il lui a dit: « Si tu veux je t'informe de ce sur quoi tu es venu m'interroger et si tu veux tu m'interroge et je te répond ».

L'homme a dit: Non ô Envoyé d'Allah, informe moi de ce sur quoi je suis venu t'interroger. Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Tu es venu m'interroger sur la récompense du pèlerin lorsqu'il sort de chez lui, sur sa récompense lorsqu'il stationne à arafat, sur sa récompense lorsqu'il lapide les stèles, sur sa récompense lorsqu'il rase sa tête et sur sa récompense lorsqu'il termine le dernier tawaf autour de la maison ».



L'homme dit: Ô Envoyé d'Allah, par celui qui t'a envoyé avec la vérité, tu n'as rien manqué de ce que j'avais à l'esprit.

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Sa récompense lorsqu'il sort de sa maison est que sa monture ne fait pas un pas sans qu'Allah ne lui inscrive une bonne action ou ne lui efface un péché, lorsqu'il stationne à arafat alors certes Allah descend au ciel de la vie d'ici-bas et dit: Regardez mes serviteurs les cheveux décoiffés et plein de poussière, je vous prend comme témoin que je leur ai pardonné leurs péchés même si leur nombre est comme les gouttes dans le ciel ou les grains de sable d'un désert. Lorsqu'il lapide les stèles, personne ne connaît sa récompense jusqu'à ce qu'il soit ressuscité le jour du jugement. Lorsqu'il rase sa tête, il a pour chaque cheveux une lumière le jour du jugement et lorsqu'il termine son dernier tawaf il sort de ses péchés comme le jour où sa mère l'a mis au monde ».

(Rapporté par Ibn Hibban et authentifié par cheikh Albani dans Sahih Targhib n°1155)

Jugement : authentifié par cheikh Albani dans Sahih Targhib n°1155
(cheikh Albani)